

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 29 NOVEMBRE 2022

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 21
- de votants 27

L'an deux mil vingt deux

Le vingt-neuf novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

OBJET

**FSIC 2022
TRAVAUX DE RÉNOVATION DES
INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE
PUBLIC
DEMANDE DE SUBVENTION**

Etaient présents : P. BAUDRIN C. COLLET G COLLET H. DUMOULIN JM. DELANNOY C. RIFF C. MERCIER A. DEVEMY D. RAMEZ V. PORQUET H. LEDOUX JC. REZIGA S. GLINEUR F. COQUELET I. PLOUVIER MP. THUILLET L. BLONDEAU C. DESROUSSEUX C. GRAND G. MONTAY A. MALABOEUF

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 06/12/2022

Etaient excusés : B. MERESSE S. PIROTTE A. AIT BAHA S. SPOTO B. LE MIGNENT L. PHILIPPE

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 23/11/2022

Procurations respectives à : L. BLONDEAU C. COLLET H. DUMOULIN G. MONTAY G COLLET D. RAMEZ

Un scrutin a eu lieu, Véronique PORQUET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter du Valenciennes Métropole l'octroi d'une subvention au titre du FSIC (fond de soutien aux investissements communaux) afin de financer les travaux de rénovation des installations d'éclairage public

Le maire propose au conseil municipal d'adopter le plan de financement ci-dessous :

<u>TRAVAUX DE RÉNOVATION DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC</u>			
DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Assistance à Maître de l'ouvrage pour accompagnement et suivi technique de la compétence de l'éclairage public de la ville de Maing	10 900,00	FCTVA	48 997,60
		DEPARTEMENT	99 564,00
		ASSIETTE DU FSIC	150 131,42
Travaux de remplacement des luminaires actuels par des luminaires LED	238 010,85	FSIC	75 065,71
		COMMUNE	75 065,71

Envoyé en préfecture le 06/12/2022

Reçu en préfecture le 06/12/2022

Publié le

ID : 059-215903691-20221129-20221129_6B-DE

TRAVAUX DE RÉNOVATION DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

TOTAL HT	248 910,85		
TVA	49 782,17		
TOTAL TTC	298 693,02		298693,02

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider le plan de financement proposé et de solliciter auprès de Valenciennes Métropole l'octroi d'une subvention au titre du FSIC, autorise le maire à signer tout document y afférent.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
MAING, le 6 décembre 2022
La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

